

2023



11

Mobilité
et transports

Neuchâtel 2024



Accidents des transports en 2023

Route, rail, aviation



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Vue d'ensemble

Net recul du nombre de personnes tuées dans des accidents des transports depuis 1970

Personnes tuées dans les transports, en 2023

Route, total	Transports publics routiers uniquement			Chemin de fer	Chemin de fer à crémaillère	Funiculaire	Téléphérique	Navigation publique	Aviation civile
	Autobus	Trolleybus	Tram						
236	2	1	1	10	0	0	0	0	5

Remarque: dans le (rare) cas de collisions entre des transports routiers et ferroviaires, les victimes sont comptabilisées dans les deux modes de transport.

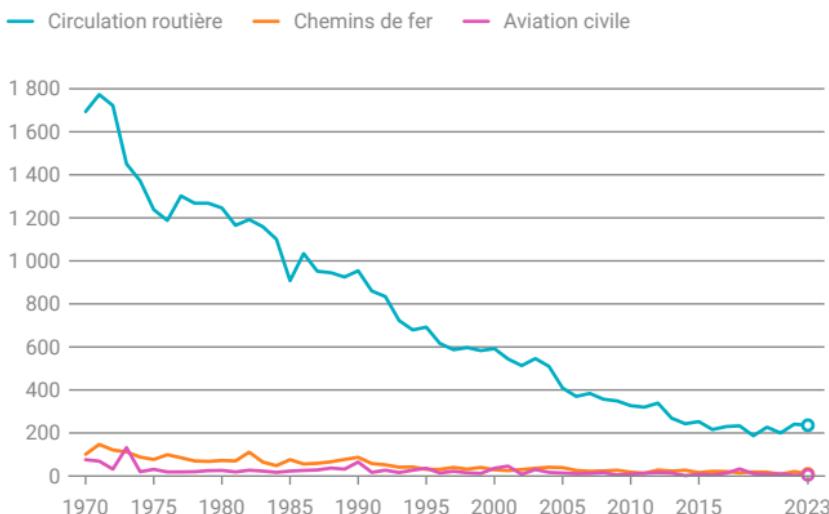
Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU);
OFT – Base de données nationale des événements;
SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs

© OFS 2024

En 2023, environ 250 personnes sont décédées dans des accidents de transports en Suisse, dont 236 dans des accidents routiers, 10 dans des accidents ferroviaires et 5 dans des accidents aériens. Pour ces trois modes de transports, le nombre de tués a fortement reculé au cours des dernières décennies avec des reculs de 86 à 93% depuis 1970.

Le moyen de transport terrestre le plus sûr en termes de distance parcourue est le chemin de fer. Ces dix dernières années (de 2013 à 2022), on a dénombré en moyenne un décès pour 191 milliards de personnes-kilomètres parcourus en chemin de fer (soit 4,8 millions de fois le tour du monde). La voiture constitue elle aussi un moyen de transport relativement sûr alors que les trajets à vélo, et plus particulièrement à motocycle, sont de loin plus dangereux. Si, par contre, on mesure le risque de mortalité non pas par rapport aux kilomètres parcourus mais par rapport au temps de parcours, le vélo se positionne bien mieux.

Personnes tuées selon les principaux modes de transport



État des données: 07.08.2024

Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Base de données nationale des événements; SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs

gr-f-11.06.01.01d-je

© OFS 2024

Comparaison des risques des moyens de transport terrestres (sélection), de 2013 à 2022

	Un décès pour:	Risque de mourir en fonction de la distance parcourue, mesuré par rapport au moyen de transport le plus sûr, le chemin de fer (=1)
Chemin de fer	190,86 mrds de personnes-km	1 fois
Voiture de tourisme	1,13 mrd de personnes-km	169 fois
Vélo (sans vélo électrique)	0,10 mrd de personnes-km	1 985 fois
Motocycle	0,04 mrd de personnes-km	4 732 fois

Les risques ont été calculés en rapportant, pour chaque moyen de transport considéré, le nombre de passagers ou d'usagers tués aux personnes-kilomètres effectués en Suisse. Pour réduire l'influence des variations à court terme sur les résultats, une période de 10 ans a été prise en considération (de 2013 à 2022).

Source: OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Base de données nationale des événements

gr-f-11.06.01.01.02

© OFS 2024

Circulation routière

Les routes suisses font cinq victimes par semaine

Accidents de la circulation routière, en 2023

Accidents avec dommages corporels	Tués	Blessés graves (dont en danger de mort)	Blessés légers
18 254	236	4096 (180)	17 404

Les «**blessés graves**» ont des lésions graves et visibles qui nécessitent une prise en charge médicale stationnaire.

Les «**blessés légers**» sont les personnes légèrement atteintes, qui souffrent par exemple de lésions superficielles de la peau sans saignement important ou qui voient leur mobilité légèrement entravée.

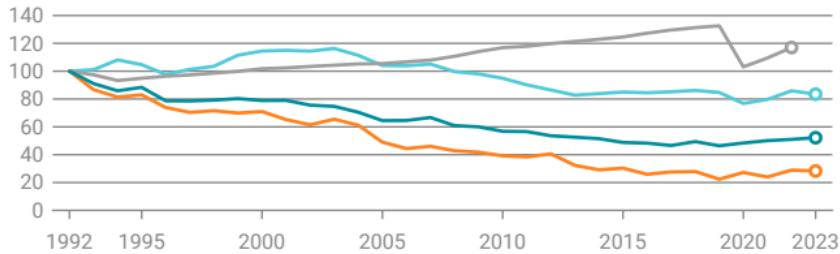
Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2024

Victimes et prestations de transport du trafic routier

Indice 1992=100

— Tués — Blessés graves — Blessés légers
— Prestations du transport de personnes motorisé privé



Remarque: modification de la définition des blessés graves en 2015. Par conséquent, le nombre de blessés graves a diminué et celui des blessés légers a augmenté en comparaison avec les années précédentes.

État des données: 14.03.2024

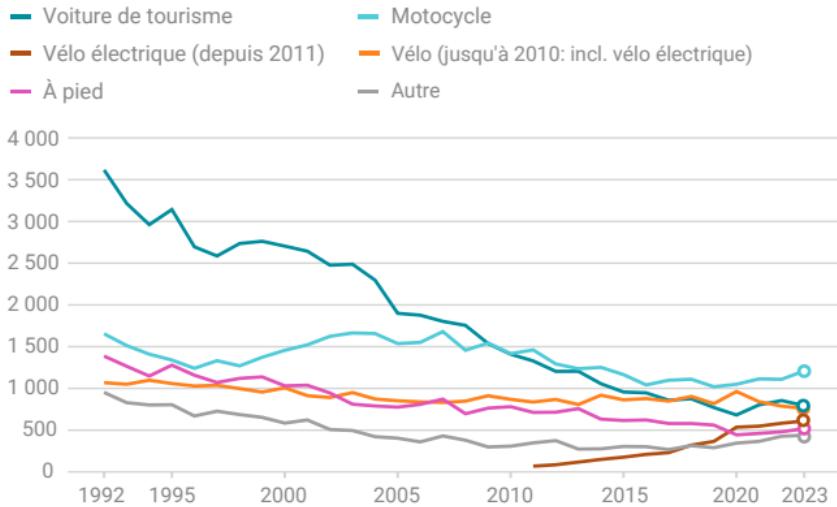
gr-f-11.06.01.01.05

Source: OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L);
OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2024

Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé

Tués et blessés graves



Remarque: ajustement de la définition des blessés en 2015

État des données: 15.03.2024

Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

gd-f-11.06.01.01.04-je

© OFS 2024

Victimes d'accidents graves de la route selon l'âge et le sexe, en 2023

Tués et blessés graves pour 10 000 habitants¹

■ Hommes ■ Femmes



¹ population résidante permanente au 31.12.2022

État des données: 14.03.2024

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages

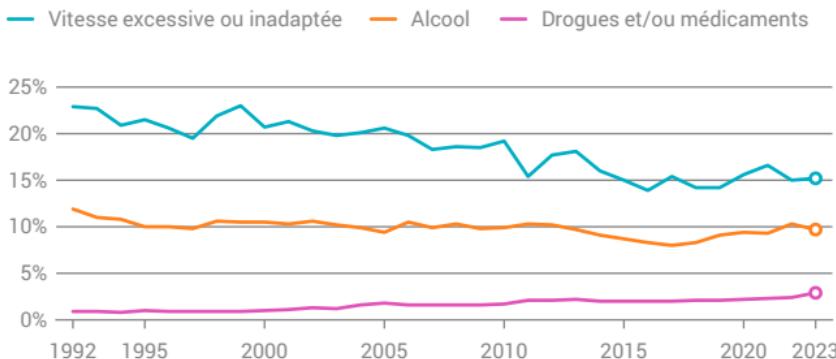
(STATPOP); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

gr-f-11.06.01.01.06

© OFS 2024

Accidents de la circulation routière en raison d'une vitesse inadaptée, de consommation d'alcool ou de drogues

Part des accidents avec dommages corporels pour lesquels le comportement inadéquat mentionné est une cause présumée de l'accident



Remarque: les trois causes présentées ici peuvent aussi apparaître de manière combinée

État des données: 14.03.2024

gr-f-11.06.01.01.07

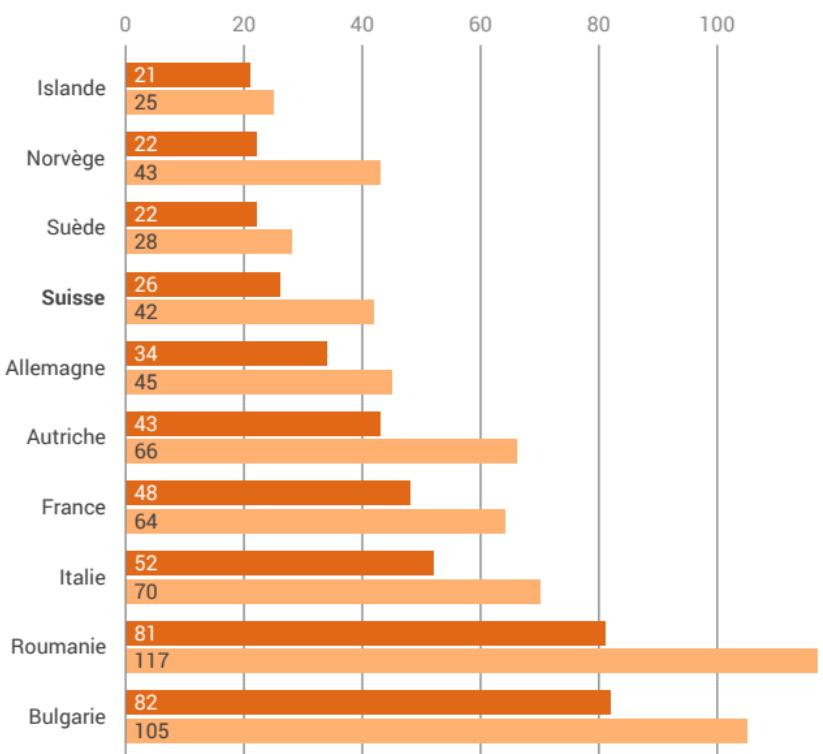
Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

© OFS 2024

Personnes tuées sur les routes selon le pays

Nombre de tués pour 1 million d'habitants

■ 2023 ■ 2010



Remarque: chiffres 2023 partiellement provisoires

État des données: 14.03.2024

gr-f-11.06.01.01.08

Source: OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU),

© OFS 2024

Commission européenne – Direction gén. de la mobilité et des transports

Transports publics routiers

Quatre morts dans des accidents avec des bus, des trams et des trolleybus

Accidents dans les transports publics routiers, en 2023

	Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)
Tram	46	1 (0)	46 (27)
Trolleybus	18	1 (0)	18 (15)
Autobus	56	2 (0)	57 (50)

Sont considérées comme «**blessés graves**» les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital de plus de 24 heures. Parmi les tués et les blessés graves figurent non seulement des passagers, mais aussi des agents des transports publics routiers et des tierces personnes.

Note: les accidents et les personnes accidentées dans les transports publics routiers sont également pris en compte dans le chapitre précédent sur la circulation routière. Dans le présent tableau, ils sont présentés séparément.

Source: OFT – Base de données nationale des événements

© OFS 2024

Transport ferroviaire et à câbles

Dix morts dans les accidents de transport ferroviaire

Accidents dans le transport ferroviaire et à câbles, en 2023

	Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)
Chemin de fer	52	10 (0)	43 (8)
Chemin de fer à crémaillère	0	0 (0)	0 (0)
Funiculaire	2	0 (0)	2 (0)
Téléphérique	3	0 (0)	3 (3)

Sont considérées comme «**blessés graves**» les personnes dont le traitement nécessite un séjour de plus de 24 heures au moins dans un hôpital.

En 2023, les personnes tuées comprenaient 1 agent des transports publics et 9 tierces personnes qui ont p. ex. été heurtées par un train sur des passages à niveau. Parmi les blessés graves, 11 étaient des passagers, 15 des agents et 22 des tierces personnes.

Les **suicides** ou tentatives de suicide ne sont pas inclus dans les statistiques. Des ajustements rétroactifs peuvent survenir suite à des conclusions officielles obtenues ultérieurement.

Source: OFT – Base de données nationale des événements

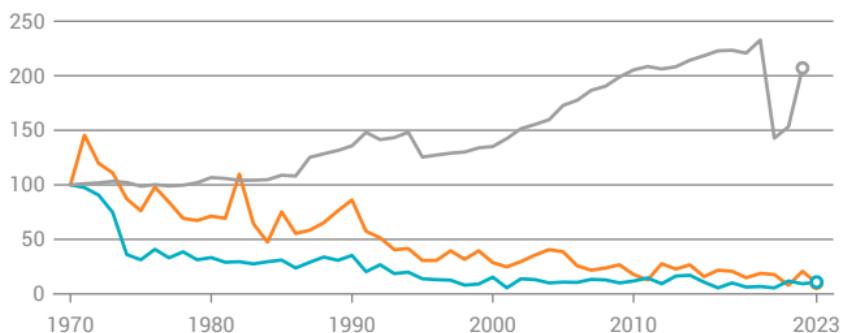
© OFS 2024

Victimes et prestations de transport du trafic ferroviaire

Indice 1970=100

— Tués — Blessés graves

— Prestations de transport des chemins de fer (transport de personnes)



État des données: 11.06.2024

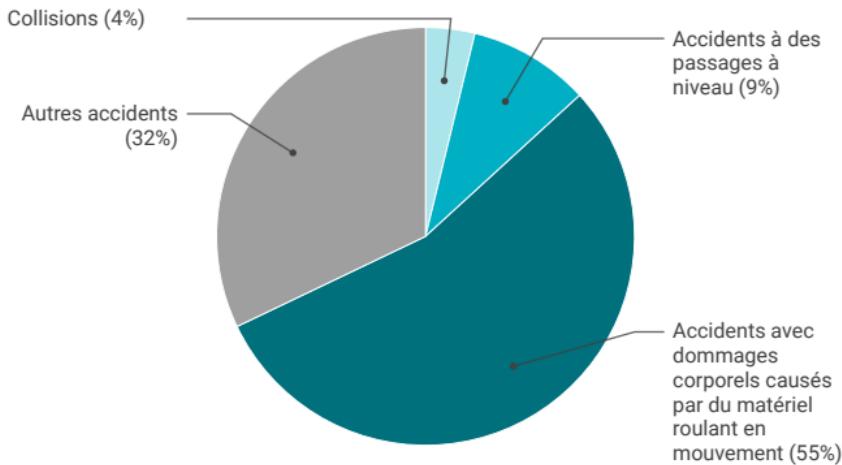
Source: OFS – Statistique des transports publics; OFT – Base de données nationale des événements

gr-f-11.06.01.rail-je

© OFS 2024

Victimes d'accidents de chemins de fer selon le type d'accident, en 2023

Tués et blessés graves



Total: 53 personnes accidentées

État des données: 11.06.2024

Source: OFT – Base de données nationale des événements

gr-f-11.06.01.09

© OFS 2024

Aviation civile

L'aviation en Suisse a fait cinq victimes

Accidents dans l'aviation civile (sur territoire suisse), en 2023

Accidents avec dommages corporels	Tués (dont passagers)	Blessés graves (dont passagers)	Incidents graves
	3	5 (3)	5 (4)

Sont considérées comme «**blessés graves**» les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital de plus de 48 heures.

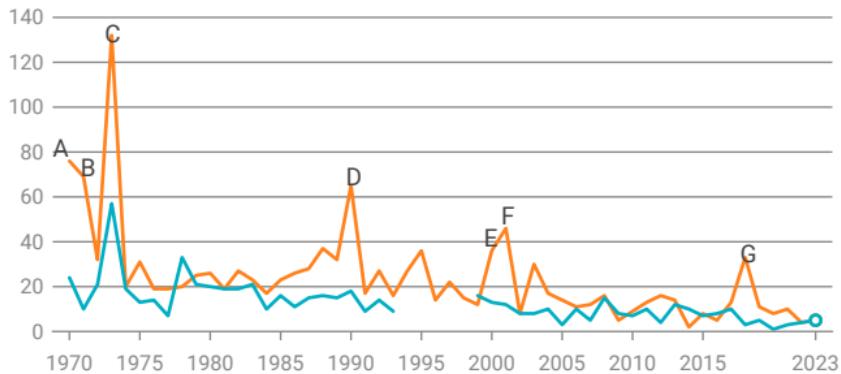
Sont considérées comme «**incidents graves**» les événements qui ont presque conduit à un accident d'aviation, comme le rapprochement non voulu de deux aéronefs avec un risque élevé de collision (airprox).

Source: SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs

© OFS 2024

Victimes dans l'aviation civile

— Blessés graves (1994–1998: données non disponibles) — Tués



Les plus grands accidents d'aviation sur le territoire suisse:

- A) février 1970, Swissair, crash près de Würenlingen (AG) après un attentat à la bombe, 47 morts
- B) janvier 1971, Balkan Bulgarian Airlines, crash à l'atterrissement à l'aéroport de Kloten (ZH), 45 morts, 2 blessés graves
- C) avril 1973, Invicta-International-Airways, crash près de Hochwald (SO), 108 morts, 36 blessés graves
- D) novembre 1990, Alitalia, crash près de Weiach (ZH), 46 morts
- E) janvier 2000, Crossair, crash près de Nassenwil (ZH), 10 morts
- F) novembre 2001, Crossair, crash près de Bassersdorf (ZH), 24 morts, 5 blessés graves
- G) août 2018, Ju-Air, crash près du Piz Segnas (GR), 20 morts

État des données: 07.08.2024

Source: SESE – Statistiques des accidents d'aéronefs

gr-f-11.06.01.01avi-je

© OFS 2024

Informations complémentaires

Accidents des transports en général:	www.transport-stat.admin.ch
Accidents de la circulation routière:	www.donneesaccidents.ch
Accidents de la circulation routière (UE):	www.ec.europa.eu/transport
Accidents des transports publics:	www.oft.admin.ch
Accidents de l'aviation civile:	www.sese.admin.ch

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	section MOBIL, OFS, tél. +41 58 463 64 68, verkehr@bfs.admin.ch
Rédaction:	Lisa Joly, OFS
Contenu:	Pascal Arbellay, OFS; Sabine Bolliger, OFS; Marco Pool, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	11 Mobilité et transports
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch , tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1263-2300

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) **nº 3 et 9** de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030